



## Baccalauréat : Blanquer mène l'épreuve de force

- Les résultats du baccalauréat ont commencé à être publiés vendredi 5 juillet, point d'orgue d'une session 2019 très agitée
- Après la grève de la surveillance des épreuves, celle des notes a perturbé, jeudi, la journée de délibération des jurys
- Jeudi soir, Jean-Michel Blanquer a renvoyé les enseignants à leurs responsabilités et la contestation à « une petite minorité »
- La prise en compte « provisoire » du contrôle continu en cas d'absence de notes fait polémique

PAGE 13



## FRANCE

# Résultats du bac : Blanquer mène l'épreuve de force

A la veille des résultats, jeudi, les délibérations des jurys ont été chaotiques, perturbées par la grève des notes

**C'**est une session du bac qui n'en finit plus de tanguer. Après la grève de la surveillance, celle des notes a bouleversé, jeudi 4 juillet, la journée de délibération des jurys, à la veille de la proclamation des résultats. Et face à cette situation dégradée, Jean-Michel Blanquer a fait du Blanquer, renvoyant les professeurs à leurs responsabilités et le mouvement de contestation à une «*petite minorité*». Un passage en force, en somme, au risque de cabrer un peu plus ses opposants.

Jeudi, lors d'une conférence de presse, le ministre de l'éducation a répété qu'il était sûr de pouvoir «*garantir*» les résultats du bac en

temps et en heure. Et il s'est appuyé, politiquement, face aux grévistes, sur des chiffres dont il avait, jusque-là, été avare.

«*Minoritaires*», a-t-il pointé, les 700 correcteurs grévistes (sur 175 000 convoqués) qui ont fait craindre à certains la mise en péril de l'examen; «*minoritaires*», les 30 000 à 40 000 copies qui n'étaient toujours pas rendues jeudi soir (sur un total de 4 millions); «*minoritaires*», les 4 % d'élèves (sur 540 000 candidats au bac général et technologique) pour qui la note globale communiquée vendredi 5 juillet pourrait ne pas «*tout à fait*» correspondre à la note finale qui leur sera précisée en principe lundi 8 juillet.



Pour que ces lycéens ne soient pas lésés, le ministre assume le système qu'il a mis en place en urgence, en demandant la prise en compte « provisoire » des résultats obtenus en cours d'année au contrôle continu, pour pallier les notes absentes, au moins jusqu'à la restitution complète des copies. « C'est la meilleure des solutions », a-t-il martelé, même si sur le ter-

rain, bien au-delà des rangs syndicaux, bon nombre d'enseignants s'inquiètent d'une « rupture d'égalité ». « Ma priorité, c'est le service public; ma boussole, c'est l'intérêt des élèves », a martelé le ministre.

En l'espace de quelques jours, le ministre de l'éducation a vécu une situation de crise assez inédite dans l'histoire bicentenaire du baccalauréat. Il la traverse en ten-

tant de capitaliser sur son image politique (« Les Français veulent un ministre qui tient l'éducation nationale », juge-t-il) et se veut l'homme de l'efficacité technique, qui a su trouver une parade contrecarrant la rétention de notes.

#### « Rupture d'égalité »

« La capacité de Blanquer à slalomer entre les embûches, durant cette session du bac, est peu discutable », constate un syndicaliste qui ne lui est pas hostile. Avant la grève des correcteurs qui a tenu la France en haleine ces derniers jours, il lui a fallu faire avec une grève de la surveillance au premier jour des épreuves, le 17 juin; avec des « suspicions de fuites » de sujets de mathématiques (« plus massive que ce qu'a communiqué le ministère », avance-t-on dans les rangs syndicaux); avec des coquilles dans les énoncés... A chacun sa lecture : « C'est une session vraiment ratée », tacle le SNES-

## Pas de changement sur Parcoursup

Avant les résultats du baccalauréat, vendredi 5 juillet au matin, Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, s'est voulue rassurante. Le bac « ne sera pas dévalorisé », a-t-elle affirmé sur France Inter, refusant de parler de « faux résultats » à propos des notes provisoires que vont recevoir certains futurs bacheliers. Cela ne « change rien » à Parcoursup, a-t-elle dit, assurant que « ça n'a aucun impact sur le fonctionnement de la plateforme » d'admission dans l'enseignement supérieur. Un aménagement a pourtant été prévu : les lycéens recalés au bac, mais avec des notes provisoires, ne seront pas désinscrits de Parcoursup – comme c'est le cas habituellement. Cette étape interviendra une fois leurs notes définitives transmises, en principe lundi.



FSU, syndicat majoritaire dans les collèges et les lycées qui entend, avec d'autres, continuer le combat à la rentrée. « Une session qui sera bientôt derrière nous », souffle-t-on Rue de Grenelle.

On peut craindre, toutefois, qu'elle ne laisse des traces sur le terrain de l'école, et pas seulement parmi les grévistes sur lesquels planent les sanctions et les retenues sur salaire. La « folle journée » du jeudi 4 juillet, comme l'appellent déjà les enseignants, a certes mis en lumière le « jusqu'au-boutisme » de certains, comme le dit le ministre, mais aussi la forte inquiétude qui traverse, encore, les professeurs du secondaire à deux mois de la mise en œuvre de la réforme du lycée.

Dans des dizaines de centres d'examen, les consignes ministérielles ont posé problème aux jurys du bac réunis pour délibérer sur les candidats. « On estime à une centaine ces jurys perturbés, chiffre-t-on Rue de Grenelle. Mais tous, le soir venu, avaient rempli leur mission. » Du côté des proviseurs du SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire, on veut aussi croire que « les difficultés se sont concentrées dans certaines académies (Créteil, Versailles, Bordeaux, Toulouse, Dijon, Lyon et Poitiers) et qu'elles ont pu être dépassées ». Il n'empêche : les témoignages recueillis au fil de la journée de jeudi, et qui ont trouvé sur les réseaux sociaux un très fort écho, posent question. Beaucoup interrogent la « légalité » des nouvelles règles du jeu imposées en urgence.

Au lycée Jean-Zay, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), des enseignants convoqués pour délibérer racontent s'être sentis « piégés » ou « pris en otage », voire poussés à « fausser les résultats du bac ». A Fontainebleau (Seine-et-Marne), un enseignant raconte avoir dû examiner 91 dossiers (sur 260 pris en charge par son jury) où

## « Une très forte pression a été exercée sur les collègues pour que les résultats soient divulgués coûte que coûte »

FRÉDÉRIQUE ROLET  
 porte-parole du SNES-FSU

il manquait des notes : « Le secrétariat du centre d'examen a fini par mettre 10 sur 20 à tous les élèves dans cette situation. » « Comme c'est provisoire, ils avaient l'air de dire que ce n'était pas très grave », s'étrangle une enseignante membre d'un autre jury dans le même lycée, auquel il manquait également « une petite centaine » de notes. « Je suis quand même restée jusqu'au bout, car il y a des centres d'examens où les proviseurs se sont octroyé le droit de reporter des notes eux-mêmes », rapporte-t-elle.

### « Levées d'anonymat »

A Savigny-sur-Orge (Essonne), des enseignants d'arts plastiques ont vu revenir notés des paquets de copie... dont ils avaient effacé les notes. Dans certains cas, ces jurys ont refusé de délibérer sur tous les candidats, y compris ceux dont les résultats étaient complets. « Si ces élèves ont leurs résultats vendredi, cela voudra dire que l'administration est repassée derrière », tranche un enseignant dans l'Essonne. Le SNES-FSU cite aussi, entre autres couacs, « des levées d'anonymat dans des jurys de l'académie de Versailles ; des jurys qui refusaient de délibérer expulsés par le chef de centre dans le sud de la France ; des notes saisies pendant la nuit par des chefs de centre en région parisienne » sans qu'on ne sache si elles « correspondent

au bac ou au contrôle continu ».

« Une très forte pression a été exercée sur les collègues pour que les résultats soient divulgués coûte que coûte, fait valoir Frédérique Rolet, porte-parole du SNES-FSU. Mais quelle valeur, quelle fiabilité accorder à ces résultats ? » Ce syndicat, avec d'autres, promet des recours d'élèves et de familles devant les tribunaux administratifs. ■

MATTEA BATTAGLIA  
 ET VIOLAINE MORIN



**Des lycéens consultent les résultats du baccalauréat, le 5 juillet, à Saint-Denis (La Réunion).** RICHARD BOUHET/AFP